

Commune de Grosmagny

Note de présentation synthétique

Du Compte Administratif 2021 et du Budget Primitif 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'article 107 de la Loi NOTRe prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

Le budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sous la présidence Mr NAAS Christian, 1er Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	255 102.60 €
Recettes	312 713.72 €
Report n – 1	0 €
Excédent de clôture :	57 611.12 €

Investissement

Dépenses	317 845.67 €
Recettes	527 788.63 €
Report N-1	+ 9280.35 €
Solde d'exécution	+ 219 223.31 €

Restes à réaliser	Dépenses	199 868.63 €
	Recettes	352 376,40 €

Priorité :

Le budget a été voté le 14 avril 2022 par le conseil municipal avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services.
- De ne pas trop augmenter la fiscalité
- Il est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2021

Budget Primitif

Le budget primitif pour l'année 2022, est voté en excédent de fonctionnement et s'équilibre en investissement

BUDGET COMMUNAL :

↳ section de fonctionnement :

- Dépenses : 297 835.75 €
- Recettes : 330 665.00 €

↳ section d'investissement :

- Dépenses : 1 529 626.63 €
- Recettes : 1 529 625.63 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2022
011 – charges à caractères général	122 080.00
012 – Charges de personnel	70 840.00
014 Atténuation de produits	41 519.00
65 – Autres charges de gestion-courante	48 543.00
66 – Charges financières	2 684.75
67 – Charges exceptionnelles	5 200
68 – Dotation aux provisions	200
022 – Dépenses imprévues	0
042- Opération d'ordre entre section	6769.00
023 – Virement à la section d'investissement	0
TOTAL DES DEPENSES	297 835.75

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement : eau, électricité, carburant, téléphone-internet, fournitures d'entretien, de voirie, de petit équipement et administratives, frais d'affranchissement, travaux d'entretien bâtiment, voirie et forêt, contrats de prestation de services, frais de gardiennage, primes d'assurance, documentation générale et technique, maintenance.....

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe les dépenses de personnel

Chapitre 014 : Atténuation de charges

Il s'agit du reversement FNGIR. Chaque collectivité territoriale, prise individuellement, verra ses pertes de recettes compensées à travers la création d'un fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), dont la mission est de compenser les conséquences

financières de la réforme de la fiscalité locale. Y figure aussi le reversement pour le contingent du service incendie

Chapitre 065 : Autres charges de gestion courantes.

Le chapitre prévoit :

- Le versement des indemnités des élus les cotisations retraite et la formation
- Les contributions aux syndicats intercommunaux
- La commune verse une subvention aux associations suivantes :

CANCER	75
ECOLE PRIMAIRE – VOYAGE SCOLAIRE	190
COLLEGE VAL DE ROSEMONT VOYAGE SCOLAIRE	128
DOMICILE 90	190
FONDATION RAOUL FOLLEREAU	75
HISTOIRE ET PATRIMOINE	170
PARALYSES DE France	75.00
UNC AFN SECTEUR ELOIE GROSMAGNY	180.00
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	75.00
VALENTIN HAUY	75.00
LES LOUPIAUX (en attente de demande)	500.00
TOTAL	1733

Chapitre 022 : Dépenses imprévues

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2022
70 – Produits des services	46 900.00
73 – Impôts et taxes	182 251.00
74 – Dotations et participations	86 064.00
75 – Autres produits gestion courante	10 010.00
77 – Produits exceptionnels	2 000
042 – opération d'ordre entre section	3 440
TOTAL DES RECETTES	330 665.00
Résultat reporté	57 611.12
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	388 276.12

Chapitre 70 : Produits des services

Ce chapitre regroupe les recettes de la vente de bois, les concessions dans le cimetière, la redevance d'occupation du domaine public EDF et Orange, le droit de chasse, et divers remboursements.

Chapitre 73 : Impôts et taxes.

Taxes foncières propriétés bâties et non bâties et reversement de fiscalité.

Les taux d'imposition des taxes pour l'année 2022 en légère hausse sont les suivants :

Foncier bâti :	32.98 %
Foncier non bâti :	67.65 %

Chapitre 74 : Dotations et participations

Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. La dotation forfaitaire, Dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation ainsi que la dotation aux élus locaux

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Il concerne uniquement les revenus des immeubles (location salle du Fayé)

Résultat reporté 002 : Excédent antérieur reporté

L'excédent antérieur de fonctionnement est de 57611.12 euros qui sera imputé au 1068 affectation en réserves.

Section d'investissement :

Le programme de dépenses d'investissement de cette année concerne en particulier :

- Le remboursement du capital des emprunts
- Le poste le plus important est constitué par les immobilisations en cours de construction (magasin au centre du village) 1 222 000 euros.
- Le deuxième poste le plus important est celui concernant les emprunts 373 562 €

					INVESTISSEMENT				
Articles	Désignations DEPENSES	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	Report 2021	BP 2022	Articles	Désignations RECETTES	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	Report 2021	BP 2022
001	déficit d'investissement reporté				001	Résultat investissement reporté	0.00		219 223.31
1641	Emprunt capital(18 962.97)	31 789.17		32 317.00	1068	Virement de la section de	89 668.92		57 611.12
2117	Bois et Forêts et	4 408.40		10 000.00	ou 021	fonctionnement			
	Achat terrain forestier			0.00	10222	FCTVA	20 515.22		41 239.18
21318	MAGASIN (achat)	82 084.13		200.00	10226	Taxe d'Aménagement			
21318	Autres Bâtiments publics (acquisit magasin)			0.00		MAGASIN			
2313	Magasin MOE(145 800 ttc - 51 030 payé)	33 432.93	100 000.00		1321	Compensation agricole ?			
2313	reste 94 770 ttc - IA				1321	FNADT MASSIF	231 527.10	220 658.90	319 571.00
2313	Magasin Marché			1 195 000.00	1322	REGION	75 000.00	75 000.00	100 000.00
2313	ETUDE CCI 2			27 000.00	1323	DEPARTEMENT			
21311	Mairie PMR CT Solde	810.00			1641	EMPRUNT MAGASIN			373 562.62
21311	Mairie Ravalement façade	34 805.36			1321	CCI Etudes	7 500.00	17 500.00	
2151	Sécurisation RD 12 piétons			36 500.00	1321	CCI Etudes numéro 2			13 432.00
2135	Aménagements Extérieurs Mairie PMR					MAIRIE accessibilité			
	gardes corps	13 773.00			1323	Département subvention	20 000.00		
21311	Zumkeller affichage extérieur MAIRIE (1248)			1 300.00	1321	DETR solde	4 005.49		
21311	APPARTEMENTS	108 431.37	99 868.63	18 000.00	1323	Mairie ravalement façade DEPARTEMENT	12 863.90		
21311	Cuisines équipement meubles			4 700.00		AMENAGEMENT EXT PMR			
	sps ct loc benne annonces légales	3 408.29			1321	DETR	11 158.00		0.00
2183	Ecran protection élections	475.20			1323	DEPARTEMENT	19 473.50		0.00
2184	Mobilier -vestiaires caissons bureau	3 803.82				APPARTEMENTS			0.00
21578	Taille haie perche			1 300.00	1321	DETR accordé (56 025)	16 807.50	39 217.50	
020	Dépenses imprévues				1323	DEPARTEMENT accordé	12 500.00	0.00	12 500.00
13931-040	Amortissement assainissement subvention	375.00		3 191.00		Sécurisation RD12			0.00
13916-040	Subvention équipement transféré	249.00		249.00	1321	DETR			18 186.00
					1323	Département subvention			15 155.00
					1641	Emprunt			
					281532-040	Amortissement assainissement travaux	6 769.00		6 769.00
						Jusqu'en 2028			
	TOTAL hors magasin	317 845.67	99 868.63	107 557.00		TOTAL hors magasin	527 788.63	39 217.50	151 460.30
	Report et Budget			207 425.63		Report et Budget			190 677.80
	TOTAL MAGASIN		100 000.00	1 222 200.00		TOTAL MAGASIN		313 158.90	1 025 788.93
	ENSEMBLE			1 529 625.63		ENSEMBLE			1 529 625.63

- La construction du magasin
- Les études pour le magasin
- La sécurisation des piétons le long de la D12
- Les travaux de deux logements à l'étage de la Mairie
- Divers travaux forestiers et routiers